

Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Niveau 5 - 1200 heures

Spécialité Animation socioéducative ou culturelle
Mention Coordination de projet

RNCP 39 930
Date d'échéance de l'enregistrement : 04/12/29
Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Présentation

Le DEJEPS spécialité « Animation sociale » mention « **coordination de projet** » est un diplôme d'Etat du Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports. Cette formation est sanctionnée par un **diplôme de niveau 5**.

Elle vise à former et à qualifier des animateurs professionnels amenés à coordonner des activités dans le champ de l'animation et du sport.

Cette formation témoigne de la **reconnaissance d'une fonction professionnelle de coordination** dans le champ de l'animation et du sport .

Métiers visés : animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateurs d'activités, coordonnateur technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, animateur socio-éducatif, coordonnateur de projet, adjoint de direction...

Publics

Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent concevoir un projet d'animation, coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation, conduire des démarches pédagogiques, et conduire des actions de formation.

Animateurs enfance jeunesse familles séniors titulaires d'une qualification de niveau IV, souhaitant occuper des postes de coordinateur de projet

Professionnels de l'animation souhaitant accéder à des fonctions de coordination d'équipe,

Professionnels des organisations du champ de l'économie sociale et solidaire ou du champ social et médico-social en charge de projets d'animation

Compétences visées

Les compétences requises pour exercer les fonctions de coordonnateur de projet sont déclinées en quatre grands groupes d'activités professionnelles non hiérarchisées entre elles :

Animer et accompagner une équipe

- Organiser et animer une équipe d'un projet d'action
- Accompagner les apprentissages et montée en compétences d'une équipe
- Concevoir des interventions à visées pédagogiques auprès d'une équipe
- Conduire des actions de formations, tutorat

Concevoir un projet d'action

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
- Définir les objectifs du plan d'action
- Formaliser les éléments d'un projet d'action
- Elaborer le budget du projet d'action

Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action

- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Assurer le suivi budgétaire, matériel et logistique
- Assurer une démarche d'évaluation du projet d'action
- Rendre compte des résultats et atteintes des objectifs

Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles

- Promouvoir les actions programmées
- Mobiliser les partenaires opérationnels et des réseaux professionnels
- Concevoir et assurer une démarche de communication
- Représenter l'organisation dans un réseau partenarial et institutionnel

CURSUS

Rentrée : 09/2026

Durée : 20 mois

Cours : 700 heures

Stage : 500 heures

Rythme : 5 jours / mois

TARIFS

10 800 €

Frais de dossier : 100€

CONTACT

Responsable formation

NECTOUX Philippe

Informations

Salima GEOLARD

sgeolard@collcoop.org

04 42 10 02 46

Procédure d'admission :

- 1) Constitution par le candidat d'un dossier d'admission (téléchargeable sur notre site Internet) comportant les pièces justificatives relatives aux conditions fixées, un curriculum vitae et un texte personnalisé présentant le parcours professionnel du candidat
- 2) Une épreuve de sélection constituée par :
 - ◆ Un entretien individuel d'une durée de 25 minutes
 - ◆ Une épreuve écrite d'une durée de 2 heures

Mode d'accès au diplôme :

En continu : parcours de formation organisé sur une durée de 20 mois

En discontinu : par unité de compétences - parcours de formation organisés sur une durée de 8 à 12 mois

Par la VAE (nous contacter)

Par l'apprentissage (nous contacter)

Contenus

Le parcours de formation DEJEPS Spécialité Animation socioéducative ou culturelle Mention Coordination de Projets » proposé par le Collège Coopératif s'organise autour de 5 phases permettant l'appropriation et le développement progressif de connaissances et de compétences :

Phase 1 : Comprendre et analyser son environnement de travail

Période : Sept—déc (N+1)

Phase 2 : Elaborer et conduire un projet d'action

Période : Janv— avril (N+1)

Phase 3 : Animer le système de travail

Période : Mai – juillet (N+1)

Phase 4 : Développement territorial et opérationnalisation

Période : Sept—déc (N+2)

Phase 5 : Evaluer un projet d'action

période Janvier—Mai (N+2)

Infos Handicap scannez-moi :



CONDITIONS D'ACCES :

Pour s'inscrire il faut : être majeur(e), être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1, remplaçant l'AFPS) et être en possession de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans.

Il faut par ailleurs remplir au moins l'une de ces conditions :

- ◆ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- ◆ Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (Bac +2) enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- ◆ Attester d'une formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois ;
- ◆ Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

Recrutement

En continu :

De janvier à septembre 2026

Entretien de préadmission : dès réception du dossier de candidature

Epreuves de sélection :
Juin et septembre 2026

Date limite d'envoi des dossier de positionnement : 10 jours ouvrés avant la date prévue pour l'entretien de sélection

Blocs de compétences

L'accès au DEJEPS ASEC peut être organisé dans le cadre de parcours de formation discontinus.

Chacun des 4 blocs de compétences peut être acquis indépendamment des 3 autres dans le cadre d'un parcours de formation dédié : Parcours d'acquisition de blocs de compétences.

Durée des PABC : 10 mois

Date Rentrées PABC :

- PABC-1 : 15 septembre 2026
- PABC-2 : 15 septembre 2026
- PABC-4 : 10 septembre 2027
- PABC-3 : 8 novembre 2027

Certification

La situation d'évaluation certificative des **blocs de compétences 2 et 3** sont réalisés au moyen d'un **document écrit personnel de 15 pages maximum et d'une soutenance orale**.

Celle du **Bloc de compétence 1** est réalisé par une **mise en situation professionnelle** de 30 minutes à 1h15, la production d'un document et la réalisation d'une soutenance orale.

Le **Bloc de compétence 4** se certifie sur la base de la production d'un **document écrit personnel** et d'une **soutenance orale**.